



Assemblée générale

Distr.: Générale
23 janvier 2008

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales*

(Genève, 16-18 janvier 2008)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	3
II. Questions de fond examinées à la Réunion.	5-42	3
A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.	5-23	3
B. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace	24-25	6
C. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.	26-28	7
D. Utilisation, par les organismes des Nations Unies, de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique et méthodes permettant d'accroître la coopération opérationnelle en matière d'utilisation des techniques spatiales dans les interventions d'urgence.	29-32	7
E. Enseignements tirés et bonnes pratiques en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les actions de secours et la prévention des catastrophes	33	8

* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa vingt-huitième session, tenue du 16 au 18 janvier 2008.



F.	Participation des organismes des Nations Unies au processus du Groupe de travail sur l'observation de la Terre.....	34-37	8
G.	Partenariats entre les secteurs public et privé et adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications	38	9
H.	Sensibilisation du public et échange d'informations pour promouvoir la coopération interorganisations	39-42	9
III.	Questions diverses	43-47	10
	Programme de travail futur	43-47	10

Annexes

I.	Liste des participants à la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 janvier 2008		11
II.	Ordre du jour de la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 janvier 2008		12
III.	Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenu à Genève le 18 janvier 2008.....		13

I. Introduction

1. La vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales s'est tenue à l'Office des Nations Unies à Genève, du 16 au 18 janvier 2008, sous l'égide du Programme pour les applications satellites opérationnelles (UNOSAT) de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). La liste des participants figure à l'Annexe I au présent rapport.
2. M. Francesco Pisano, de l'UNOSAT, a été élu Président. Dans sa déclaration liminaire, il a insisté sur l'importance croissante que revêtait la Réunion pour la constitution de partenariats interorganisations et pour la conception de solutions mondiales compte tenu, également, du rôle de plus en plus décisif que jouaient la technique et les applications spatiales dans l'action des Nations Unies.
3. Le nouveau Directeur du Bureau des affaires spatiales, M. Mazlan Othman, a insisté sur l'importance que revêtait la Réunion pour la réforme du système des Nations Unies engagée par le Secrétaire général pour permettre à l'Organisation de travailler à l'unisson et d'être unie dans l'action.
4. Les participants ont adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe II au présent rapport.

II. Questions de fond examinées à la Réunion

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. **Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, et notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter**
 5. Le Bureau des affaires spatiales, agissant en tant que secrétariat de la Réunion interorganisations, a rendu compte aux participants des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires, appelant leur attention sur les questions relatives à la coordination interorganisations.
 6. À sa quarante-quatrième session, en 2007, le Sous-Comité scientifique et technique du Comité avait pris note des travaux accomplis par la Réunion interorganisations à sa vingt-septième session. Il avait été saisi du rapport de la Réunion (A/AC.105/885) et du rapport du Secrétaire Général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2007-2008 (A/AC.105/886).
 7. Les représentants de l'ensemble des organismes des Nations Unies participants ont rendu compte de leurs activités et de leurs plans pour 2008 et 2009. Les activités faisant intervenir une coopération et une coordination marquées entre des organismes, de même que leurs plans de travail pour l'avenir, ont été inclus dans le Rapport du Secrétaire général sur la Coordination des activités des organismes des

Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2008-2009 (A/AC.105/910). Les participants ont entendu des exposés spécialisés de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui peuvent être consultés sur le site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace (<http://www.uncosa.unvienna.org/uncosa/en/index.html>).

2. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2008-2009

8. La Réunion était saisie du projet de rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2008-2009 (A/AC.105/910). Les participants sont convenus que le rapport contribuait grandement à encourager de nouveaux partenariats et synergies interorganisations et qu'il était un outil stratégique permettant aux Nations Unies d'éviter les redondances dans l'utilisation des applications spatiales et dans les activités spatiales.

9. Les participants ont examiné et modifié le projet de rapport. Ils ont décidé de ne conserver ni le tableau sur les organismes participant à des activités spatiales, ni le tableau synoptique de leurs activités du précédent rapport (A/AC.105/886), mais de les publier sur le site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace.

10. Le rapport serait examiné par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-cinquième session en 2008.

3. Établissement d'un rapport sur les initiatives et les applications dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial

11. À sa vingt-septième session, en 2007, la Réunion avait décidé de suspendre l'élaboration du rapport sur les initiatives et les applications afin d'évaluer, à sa vingt-huitième session, la nécessité et l'utilité des informations qui devaient y être présentées et d'envisager sa réorientation vers des domaines thématiques spécifiques.

12. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique et en consultation avec les autres organismes des Nations Unies, élaborer un tel rapport en 2008 sur le thème de l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable en Afrique pour que la Réunion l'adopte à sa vingt-neuvième session. Ils sont également convenus que ce rapport devrait être présenté à la troisième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable en 2009.

4. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace

13. Les participants ont pris note d'un certain nombre de projets et d'initiatives mixtes sur l'utilisation des applications spatiales menés à bien par des organismes

des Nations Unies, de même qu'ils ont noté que des représentants de plusieurs organismes avaient invité les participants à se joindre à des initiatives mixtes.

14. Ils ont reconnu la nécessité de renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace et recensé les principaux enjeux actuels en la matière, à savoir:

a) La poursuite du renforcement de la Réunion interorganisations comme mécanisme central des Nations Unies pour la coordination des activités spatiales;

b) L'accroissement des contributions des organismes des Nations Unies à la mise en œuvre de l'Infrastructure de données géospatiales (IDG) des Nations Unies;

c) L'intensification de l'utilisation des moyens spatiaux dans la gestion des catastrophes et l'optimisation de mécanismes tels que la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et le nouveau Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER);

d) L'accroissement des contributions des organismes des Nations Unies au Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et l'optimisation des avantages du système pour renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies.

15. Les participants ont noté avec satisfaction que le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique avait invité certains de ses membres à participer à l'atelier sur les résultats attendus de l'Infrastructure de données géospatiales qui serait organisé à Rome les 5 et 6 février 2008 sous l'égide du Programme alimentaire mondial et à l'occasion duquel les objectifs de ce projet seraient définis.

16. Ils ont également noté que dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale avait encouragé les organismes des Nations Unies à participer pleinement aux travaux de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.

17. Ils ont en outre noté avec préoccupation l'absence persistante d'un certain nombre d'organismes et de programmes majeurs des Nations Unies et encouragé le secrétariat à poursuivre ses efforts pour les amener à participer à la Réunion.

18. Ils ont enfin noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales avait réalisé une enquête auprès des entités participantes des Nations Unies pendant la Réunion afin d'évaluer son impact et son efficacité. Cette enquête s'inscrivait dans les efforts concertés menés par le secrétariat de la Réunion pour faire connaître cette dernière et promouvoir la coopération interorganisations. Le Bureau poursuivrait ses enquêtes auprès d'autres entités des Nations Unies.

19. Les participants sont convenus de poursuivre la restructuration du rapport du Secrétaire général et du rapport de la Réunion pour en faire des outils pratiques répondant aux préoccupations opérationnelles des organismes des Nations Unies.

20. Ils ont noté que les origines de la Réunion remontaient à 1976 lorsqu'elle était un sous-comité ad hoc du Comité administratif de coordination (CAC), remplacé en 2002 par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les questions spatiales n'étant pas actuellement inscrites à

l'ordre du jour du Bureau, ils sont convenus d'établir un lien avec ce dernier compte tenu de l'importance croissante que revêtent les techniques spatiales et leurs applications pour l'action des Nations Unies.

21. Ils ont noté qu'il était important que les organismes des Nations Unies fassent connaître les avantages des applications spatiales, au sein du système des Nations Unies ou au-delà, en multipliant les activités de sensibilisation et en faisant un meilleur usage de moyens de communication tels que le site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace.

22. Ils ont noté que dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale avait invité la Réunion interinstitutions à continuer de participer aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à faire rapport à celui-ci ainsi qu'à son Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa session annuelle.

23. Ils ont noté, suite au succès du débat informel ouvert organisé pendant la vingt-septième session, que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'était félicité de l'interaction accrue avec les organismes des Nations Unies.

B. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace

24. Le Bureau des affaires spatiales a présenté la liste des initiatives et programmes relatifs à l'espace d'États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et du système des Nations Unies, qui répondait aux recommandations spécifiques contenues dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable¹. Cette liste pouvait être consultée sur le site Web de la coordination des activités spatiales des Nations Unies².

25. Les participants ont évalué l'utilité de la liste et estimé les éventuels chevauchements d'activités, si les organismes des Nations Unies continuaient à fournir des informations actualisées à inclure dans cette liste. Ils ont noté que la Commission du développement durable était le mécanisme que l'Assemblée générale avait mis en place pour donner des orientations sur le suivi de l'application des recommandations en faveur du développement durable, y compris le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Dans ce contexte, les participants sont convenus qu'une mise à jour de la liste serait redondante et devrait être abandonnée.

¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatifs), chap. I, résolution 2, annexe.

² <http://www.uncosa.unvienna.org/uncosa/en/wssd/index.html>.

C. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

26. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion de la suite donnée aux recommandations d'UNISPACE III, notamment en ce qui concerne les travaux qui avaient été entrepris par quelques groupes d'action et le suivi donné dans le cadre du Plan d'action résultant de l'examen quinquennal de l'application des recommandations d'UNISPACE III par l'Assemblée générale (voir A/59/174).

27. Les participants sont convenus que la Réunion devrait continuer à suivre l'évolution de cette application, en particulier pour ce qui est des travaux menés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à cet égard et sur la contribution à la définition des modules thématiques de la Commission du développement durable.

28. Ils ont pris note du rapport du secrétariat de la Réunion sur la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2008-2009 (A/AC.105/892) et sont convenus de continuer à alimenter le rapport que le Comité ferait sur sa contribution à la Commission pour le module thématique 2010-2011.

D. Utilisation, par les organismes des Nations Unies, de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique et méthodes permettant d'accroître la coopération opérationnelle en matière d'utilisation des techniques spatiales dans les interventions d'urgence

29. Les participants ont noté qu'en 2007, la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" avait été sollicitée à 11 reprises par des organismes des Nations Unies tels que le Bureau des Affaires spatiales, avec l'appui de l'UNITAR/UNOSAT, dans des situations de catastrophe naturelle ou technologique. Le système des Nations Unies avait eu 44 fois recours à la Charte, ce qui faisait de lui le principal utilisateur collectif des services de la Charte.

30. Ils ont pris note de la quatrième rencontre à l'échelle du système des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales en cas d'intervention d'urgence et d'assistance humanitaire, organisée conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Bureau des affaires spatiales à Bangkok le 27 novembre 2007. Dix organismes des Nations Unies et sept autres organisations avaient pris part à cette rencontre pour aborder les aspects pratiques de l'adhésion à la Charte et d'autres initiatives envisageables, et pour examiner les moyens d'étendre cette adhésion à d'autres organismes des Nations Unies, en particulier à ceux qui travaillent sur le terrain.

31. Le Bureau des affaires spatiales a fait savoir à la Réunion qu'il travaillerait avec les organismes intéressés des Nations Unies pour élaborer un cadre et créer le groupe axé sur les utilisateurs proposé à la réunion de Bangkok.

32. Les participants ont noté avec satisfaction que la Charte avait invité, par l'entremise du Bureau des affaires spatiales, les organismes des Nations Unies qui y avaient adhéré à participer à la prochaine réunion de son secrétariat, qui se déroulerait du 15 au 17 avril 2008 sous l'égide de l'Agence spatiale canadienne. Ils ont aussi noté que le Bureau organiserait la cinquième réunion à l'échelle du système des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales en cas d'intervention d'urgence et d'assistance humanitaire à Bonn (Allemagne) le 14 octobre 2008. L'objectif de cette réunion serait de réunir des représentants du terrain en donnant la priorité aux huit pays pilotes qui participent à l'initiative "Une ONU".

E. Enseignements tirés et bonnes pratiques en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les actions de secours et la prévention des catastrophes

33. Le Bureau des affaires spatiales a fait, sur le développement du programme SPIDER³, une présentation que l'on peut consulter sur le site Web du Bureau. Les participants ont pris note du programme pour 2007-2009 et du plan de travail pour 2008-2009 (voir A/AC.105/894), qui seront mis en œuvre par les trois bureaux de SPIDER à Beijing, Bonn et Vienne, ainsi que par le bureau de liaison de Genève. L'exécution du programme sera appuyée par un réseau de bureaux d'appui régionaux et des centres de liaison nationaux. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales coordonnerait son action avec celle des autres organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre les activités prévues, en particulier en coopérant avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes au sein du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Collectivités résilientes face aux catastrophes et avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour la définition de politiques et de plans nationaux de réduction des risques et de gestion des catastrophes.

F. Participation des organismes des Nations Unies au processus du Groupe de travail sur l'observation de la Terre

34. Les participants ont pris note du rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Bureau des affaires spatiales sur la participation des organismes des Nations Unies au processus mené par le Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre (GEO) et le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Ils ont également pris note de la déclaration commune de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), y compris sa Commission océanographique intergouvernementale (COI), et de l'OMM, ainsi que la déclaration du Bureau des affaires spatiales, toutes deux faites lors du sommet ministériel du GEO tenu au Cap le 30 novembre 2007.

35. Les participants ont noté que le rapport de l'OMM sur la quatrième session plénière du GEO tenue les 28 et 29 novembre 2007 et le Sommet ministériel qui y

³ <http://www.unoosa.org/oosa/unspider/index.html>.

avait fait suite faisait référence au Comité interinstitutions de coordination et de planification des Nations Unies, qui comprenait la FAO, l'UNESCO/COI, le PNUE, l'OMM et le Conseil international non gouvernemental pour la science. Ils ont en outre noté que le Comité interinstitutions avait encouragé la participation d'autres organismes des Nations Unies qui possédaient des programmes et des systèmes pouvant contribuer aux objectifs du GEO. Dans ce contexte, ils ont demandé au Bureau des affaires spatiales, en tant que secrétariat de la Réunion, de prendre contact avec l'OMM pour clarifier les conditions et la procédure à respecter pour devenir membre du Comité, et de les en tenir informés.

36. Les participants sont convenus que la Réunion, principal mécanisme de coordination du système des Nations Unies pour les activités spatiales, constituait une excellente plate-forme de consultations en ce qui concernait les activités GEO/GEOSS et ont invité les organismes des Nations Unies à lui rendre compte de ces activités.

37. Les participants ont noté que l'Infrastructure de données géospaciales avait été prise en compte dans la Déclaration approuvée lors du Sommet ministériel du GEO tenue au Cap, et qu'elle donnait aux organismes des Nations Unies et au GEO un moyen de collaboration supplémentaire.

G. Partenariats entre les secteurs public et privé et adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications

38. Les participants à la Réunion ont noté que dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour engager un dialogue avec les États Membres, sa cinquième session informelle ouverte pour un échange d'informations entre les représentants des organismes des Nations Unies et les représentants des États Membres porterait sur les partenariats entre les secteurs public et privé et l'adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications. Les coordonnateurs de la Réunion interorganisations s'étaient décidés pour ce thème compte tenu du nouveau point inscrit à l'ordre du jour sur ce sujet. Les participants ont définitivement arrêté le programme du débat informel ouvert (voir annexe III).

H. Sensibilisation du public et échange d'informations pour promouvoir la coopération interorganisations

39. Le Bureau des affaires spatiales a présenté aux participants les nouvelles améliorations apportées au site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace. Les participants sont convenus de la nécessité de continuer à renforcer le rôle du site comme outil de promotion de la coopération et la de coordination interorganisations.

40. Les participants sont convenus que les points de contact de la Réunion fourniraient régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux, notamment les adresses des

sites Web pertinents, et des informations sur les activités à venir afin qu'elles soient affichées sur le site.

41. Ils ont entendu une présentation de l'UIT sur le forum de discussion interorganisations⁴ et évalué l'utilité de ce dernier au vu des fonctionnalités qu'offre déjà le site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace. Ils sont convenus d'encourager ces organismes à utiliser le forum durant la période intersessions pour évaluer son utilité et décider, à la prochaine session de la Réunion, de le poursuivre ou d'y mettre fin.

42. Les participants ont noté avec satisfaction que la brochure du Bureau des affaires spatiales intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technique spatiale pour atteindre les objectifs de développement", avait été publiée en anglais, en français, en espagnol et en arabe et qu'elle était également accessible sous forme électronique sur le site Web consacré à la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies. Ils sont convenus que la brochure resterait sous sa forme actuelle pendant au moins deux ans et ont décidé d'en revoir le contenu à la trentième session de la Réunion en 2010.

III. Questions diverses

Programme de travail futur

43. Dans le cadre de ses discussion sur les méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations, la Réunion a examiné ses procédures actuelles d'établissement des rapports et son calendrier de réunions annuelles. Elle est convenue de la nécessité de présenter un rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de rapprocher les dates de ses réunions annuelles de celles des sessions du Comité.

44. Les participants sont également convenus que la décision sur les points de l'ordre du jour de la vingt-neuvième session serait prise dans la période intersessions, en consultation avec le Président et avec l'approbation des membres de la Réunion interorganisations.

45. Les participants ont remercié l'UNITAR/UNOSAT d'avoir accueilli la vingt-huitième session de la Réunion à Genève. Ils ont noté avec satisfaction les efforts fournis par le secrétariat pour accroître l'impact de la contribution de la Réunion au renforcement de la coopération et de la coordination interorganisations au sein du système des Nations Unies.

46. Les participants ont rappelé qu'il avait été décidé que la Réunion aurait lieu alternativement à Vienne et dans d'autres villes et ont noté que la vingt-neuvième Réunion se tiendrait au Bureau des affaires spatiales, à Vienne, en 2009.

47. Ils ont accepté avec satisfaction l'offre faite par l'UIT d'accueillir la trentième session de la Réunion à Genève en 2010.

⁴ <http://www.itu.int/jive/index.jspa?categoryID=176>.

Annexe I

Liste des participants à la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 janvier 2008

Président: F. Pisano (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche/Programme pour les applications satellites opérationnelles)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaires adjoints: W. Balogh (Bureau des affaires spatiales)
J. Gaziyeu (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat des Nations Unies

Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes	P. Basabe Y. Ono
Bureau des affaires spatiales	M. Othman D. Stevens
Commission économique pour l'Afrique	A. Nonguierma
Commission économique pour l'Europe	B. Wachs

Programmes et fonds des Nations Unies

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	K. Steinacker L. St-Pierre
Programme des Nations Unies pour l'environnement	R. Witt
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Programme pour les applications satellites opérationnelles	F. Pisano E. Bjorgo O. Van Damme

Agences spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Y. Berenguer
Agence internationale de l'énergie atomique	D. Delattre
Union internationale des télécommunications	V. Timofeev Y. Henri A. Matas
Organisation météorologique mondiale	R. Francis

Annexe II

Ordre du jour de la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 janvier 2008

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général et notamment examen du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leur application et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - b) Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2007-2008;
 - c) Établissement d'un rapport sur les initiatives et les applications dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial;
 - d) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace.
5. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
7. Utilisation par les organismes des Nations Unies de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique et méthodes permettant d'accroître la coopération opérationnelle en matière d'utilisation des techniques spatiales dans les interventions d'urgence.
8. Enseignements tirés et bonnes pratiques en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les actions de secours et la prévention des catastrophes.
9. Participation des organismes du système des Nations Unies au processus du Groupe de travail sur l'observation de la Terre.
10. Partenariats entre les secteurs public et privé et adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications.
11. Sensibilisation du public et échange d'informations pour promouvoir la coopération interorganisations.
12. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenu à Genève le 18 janvier 2008

Thème: “Partenariats entre les secteurs public et privé et adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l’utilisation des techniques spatiales et leurs applications”

Observations liminaires	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
Présentation des participants	Tous les participants
Exposés sur les partenariats entre les secteurs public et privé et l’adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l’utilisation des techniques spatiales et leurs applications	
– Activités du Bureau des affaires spatiales relatives aux partenariats entre les secteurs public et privé et méthodes novatrices de financement	Bureau des affaires spatiales
– Les partenariats entre les secteurs public et privé dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes	Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes
– Exemple de partenariats entre les secteurs public et privé au sein du Cadre de référence géodésique africain	Commission économique pour l’Afrique
– Cadre de partenariat dans le cadre de l’IDG	HCR/Groupe de travail des Nations Unies sur l’information géographique
– Partenariats entre les secteurs public et privé et méthodes novatrices de financement employées par UNOSAT	UNITAR/UNOSAT
Résumé des sujets d’intérêt et de préoccupation des organismes des Nations Unies et des membres du Comité sur les utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
Discussions entre les organismes des Nations Unies et les pays membres du Comité et conclusions	